

# GIMEAUX



JANVIER 2022 / n° 26

À LA



[www.ville-gimeaux.com](http://www.ville-gimeaux.com)



Une année à Gimeaux

 L'Atelier  
**Clé des Chants**  
DES COURS TOUTE L'ANNÉE

**EVEIL MUSICAL** bébé 10 min / 6 € le cours  
**COURS individuels de piano** 25 cours / an

**Christine Chalufour**  
06 64 91 71 93 – [cchalufour@gmail.com](mailto:cchalufour@gmail.com)  
[www.courspianoauvergne.com](http://www.courspianoauvergne.com)  
2, avenue de la Libération – 63200 Gimeaux

**DEBORD PASCAL**  
**AGRICULTEUR / VITICULTEUR**

 21, avenue du 11 Novembre  
63200 GIMEAUX

04 73 63 51 33  
06 86 68 04 96  
[pascal.debord@wanadoo.fr](mailto:pascal.debord@wanadoo.fr)

  
**Julien Gatt**  
paysagiste

*Conception et création de vos extérieurs  
Contrat d'entretien*

13 Avenue du 11 Novembre - 63200 GIMEAUX  
06 16 67 13 53 - [julien.gatt@wanadoo.fr](mailto:julien.gatt@wanadoo.fr)

  
**Alliance TAXIS**

Voyages toutes distances France & Etranger - Transport de malades assis

Tel. voiture:  
06 80 18 03 90  
04 73 86 09 09

Marc Fayolle 16 bis, chemin du Chassaing - 63140 Châtel-Guyon

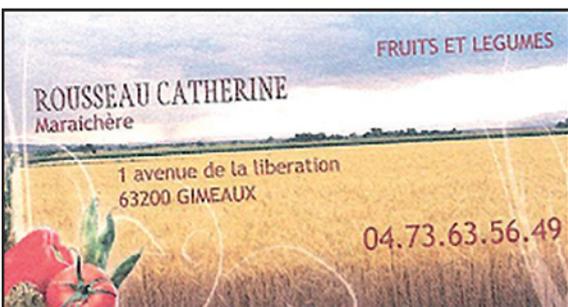
**Alliance TAXIS** dispose d'un emplacement légal sur la commune et applique un tarif préférentiel à ses habitants (déplacements toutes distances et transport de malades assis).

  
**CENTER BOIS**  
Lieu-Dit Les Sailloux  
63200 GIMEAUX  
M. Joseph Taborda

Tél 04.73.63.36.70  
Fax : 04.73.63.37.64  
[administration@centerbois.fr](mailto:administration@centerbois.fr)

**Paulette DEBORD**  
Épicerie - Bar

Place du 8 Mai • Tél. 04 73 66 49 26

  
**ROUSSEAU CATHERINE**  
Maraiçhère

FRUITS ET LEGUMES

1 avenue de la libération  
63200 GIMEAUX

04.73.63.56.49

Vous êtes artisan, commerçant, chef d'entreprise, professionnel libéral, vous habitez la commune ! Nous vous proposons de faire paraître gratuitement vos coordonnées sur le prochain bulletin municipal. Pour cela, il faut contacter, dans l'année, le secrétariat de Mairie en lui communiquant votre texte (carte de visite ou autre).

## “ ... J’AI CONFIANCE EN UN AVENIR QUI NOUS AUTORISE TOUS LES ESPOIRS ET TOUS LES PROJETS... ”



Le début de cette nouvelle année reste marqué par l'épidémie et les conditions sanitaires renforcées qui pèsent sur notre quotidien. Pour la deuxième année consécutive, la municipalité se voit, avec regret, dans l'obligation d'annuler la cérémonie des vœux que beaucoup d'entre vous apprécient.

Au cours des derniers mois, j'ai pu mesurer l'importance de ces moments de convivialité et de partage ; chaque fois qu'une occasion de se rassembler s'est présentée aux Gimeaudaires, vous avez répondu présents. Nous avons besoin de nous retrouver !

Je tiens à remercier les bénévoles des associations qui ont œuvré pour maintenir certaines activités. Toujours avec responsabilité, raison et bon sens, les mesures adaptées ont été prises. Merci aussi à vous qui vous êtes déplacés et qui avez respecté les conditions d'organisation, même inhabituelles et contraintes. Ensemble, nous avons démontré qu'à Gimeaux, il fait et fera, toujours bon vivre !

Je n'oublie pas non plus l'adaptation dont ont fait preuve les équipes éducatives et les élèves pour que l'école de la République continue d'être l'un des piliers de la vie de nos communes. C'est grâce à notre solidarité, à notre civisme et à notre esprit de rassemblement que nous avons su, en cette période troublée, donner encore une fois un sens au « bien vivre ensemble ».

Oh ! Je sais trop que rien n'est facile et que tout reste fragile. Mais j'ai confiance en un avenir qui nous autorise tous les espoirs et tous les projets. C'est bien dans ce sens que l'équipe municipale agit sans jamais renoncer à son ambition de préserver l'intérêt général et la qualité de vie.

L'année qui s'ouvre devant nous sera une année importante pour la vie de la commune. Le projet de restructuration de la salle des fêtes et de la mairie va être lancé avec l'espoir que nos partenaires financiers nous soutiennent pour engager les travaux. Rien de grandiose, nos finances ne le permettent pas ! Juste un lieu fonctionnel en centre bourg pour se retrouver, tant pour des démarches administratives que pour des moments de convivialité. Un lieu où nous aurons, demain, toujours plaisir à nous réunir.

Je voudrais ici remercier les agents municipaux pour leur action quotidienne. Je sais qu'ils peuvent compter sur votre bienveillance et votre civisme. Oui, une équipe d'agents investis participe aussi à la réussite des actions et des projets décidés par les élus.

Au printemps, nous aurons à choisir le prochain Président de la République puis à désigner nos représentants à l'Assemblée Nationale. Nous devons nous mobiliser pour ces scrutins, nous devons aller voter. Certaines tentations peuvent être lourdes de conséquences pour nos institutions et pour notre vie quotidienne de demain. Pourvu que le projet de la prochaine majorité soit démocratique et républicain, qu'il s'inscrive dans une démarche où la santé, l'éducation de notre jeunesse, le travail, la solidarité et la justice sociale, la laïcité et la liberté ainsi que la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, soient, encore et toujours, les fondements de notre belle République.

Pour 2022, en mon nom personnel, au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite le meilleur dans votre vie personnelle et je nous souhaite collectivement de partager des moments conviviaux.

Sébastien Guillot, Maire

## SOMMAIRE

ACTUALITÉ MUNICIPALE.....	P. 4
TRAVAUX ET ENVIRONNEMENT.....	P. 8
L'ACTION SOCIALE.....	P. 10
LA COMMISSION DES JEUNES.....	P. 11
VIE SCOLAIRE.....	P. 12
VIE ASSOCIATIVE.....	P. 15
VIE PAROISSIALE.....	P. 19
INTERCOMMUNALITÉ.....	P. 20
À VOTRE SERVICE.....	P. 22
INFOS PRATIQUES.....	P. 25
ÉTAT CIVIL.....	P. 27

GIMEAUX à la Une  
Janvier 2022 - N° 26  
**Directeur de publication :**  
Sébastien GUILLOT, Maire  
**Comité de rédaction :**

Commission communication et information

**Photos :**

Conseil municipal, communauté de communes  
Combrailles, Sioule et Morge, associations

**Mise en page :**

MR graphique - 06 06 43 97 06

**Impression :**

L'Imprimeur - 63200 Mozac  
Tirage à 220 ex.





Le cabinet clermontois ACA Architecture (qui possède une « antenne » à Combronde) a été retenu par le conseil municipal pour travailler sur la conception architecturale et technique du projet et pour suivre l'exécution des travaux.

Le coût prévisionnel des travaux et des études est de 539 955,00 € HT. Ce projet ne pourra voir le jour que s'il reçoit le soutien de partenaires du Département, de la Région et de l'État (voir encart « les subventions demandées »).

Un tel projet, même soutenu financièrement, va nécessiter un autofinancement compris entre 100 000 et 150 000 €. Des choix financiers et budgétaires devront être faits : vente d'un bien communal ? Emprunt ? Nouvelle recette engendrée par la production d'énergie renouvelable ?

Si 2022 doit permettre de préciser techniquement le projet et de déposer les autorisations à construire, cette année sera aussi celle des décisions financières, avec comme préoccupation l'avenir de la commune et des services proposés.

## PLAN PRÉVISIONNEL DE FINANCEMENT

État (DETR) 30 %	161 986,50 €
Conseil Régional (Contrat ambition région) 26,5 %	143 088,08 €
Conseil Départemental (FIC) 23,5 %	126 889,42 €
Autofinancement 20 %	107 991,00 €



## L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS D'ACCUEIL DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE SE POURSUIT

Comme annoncé par les élus et en concertation avec l'équipe pédagogique, 2021 a vu l'école communale quelque peu se transformer.

Afin de bénéficier progressivement (selon les capacités financières de la commune) d'un équipement fonctionnel et aux normes en vigueur, qu'elles soient énergétiques ou de sécurité, une nouvelle porte d'entrée du hall d'accueil, de nouveaux rideaux ignifugés pour les fenêtres des salles de classes et un mobilier neuf (tables et chaises individuelles) ont permis aux élèves ainsi qu'à leurs enseignants, de travailler dans de bonnes conditions. Si la porte et les rideaux ont été posés par des entreprises locales, le mobilier scolaire a été monté par les élus municipaux.

Le coût de l'opération est de 11 713,82 € HT avec un autofinancement de la commune de 4 462,91 €. Le Conseil Départemental (1 394,00 €) et la Région (5 856,91 €) ont apporté leur aide. L'ancien mobilier d'écolier a été proposé aux Gimeaudaires (des tables restent disponibles, demandez au secrétariat de mairie) ; les dons, faits par ceux qui sont repartis avec une table « chargée d'histoires scolaires », représentent près de 700 €.





## CENTRALES PHOTOVOLTAÏQUES EN TOITURE DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Dans le cadre de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge s'est fixée des objectifs ambitieux d'atténuation des émissions de Co2, de baisse des consommations énergétiques, d'augmentation de la production d'énergies renouvelables et d'adaptation au changement climatique. Pour atteindre ces objectifs de transition écologique, chacun doit agir concrètement.

La commune de Gimeaux a décidé d'intervenir sur la production d'énergie renouvelable à travers le dispositif « Solaire Dôme » et l'implantation de deux centrales photovoltaïques en toiture de ses bâtiments municipaux.



En 2019, tous les bâtiments communaux ont fait l'objet d'une étude. Cette dernière a permis, au regard de l'exposition et de la surface de toiture, de définir un montant de travaux, une estimation de la production électrique potentielle, un montant de recette liée à la vente de l'énergie et les durées d'amortissement de l'investissement. Deux bâtiments ont un très fort potentiel : l'église et la salle des fêtes.

L'équipe municipale précédente avait donné un avis de principe favorable à l'implantation de centrales sur l'église et la salle des fêtes. En octobre 2020, les élus municipaux ont confirmé leur intention d'effectuer les travaux en intégrant le groupement de commande piloté par la communauté de communes.

Une réunion publique a eu lieu le 6 décembre dernier pour présenter cette opération aux Gimeaudaires. Chaque centrale implantée aura une surface d'environ 60m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques, une puissance de 9KWc et une production annuelle d'environ 10 500 Kwh revendue à EDF Obligation d'Achat à un tarif de 0,1493€/Kwh.

Avec un coût de travaux (centrale, raccordement, contrôle) d'environ 18 700 €, un coût de fonctionnement annuel de 150 € et une vente d'électricité annuelle d'environ 1 567 €, le temps de retour sur investissement par centrale sera inférieur à 14 ans ! Le gain financier global sur 20 ans, coûts de fonctionnement inclus et hors éventuelles subventions, sera d'environ 20 000 €.

Les travaux sur l'église se feront dans le cadre d'une opération spécifique en 2022 alors que la centrale implantée sur le toit de la salle des fêtes se réalisera dans le cadre de la réhabilitation-mise aux normes de ce bâtiment en 2023 ou 2024.

### 3 Questions à Grégory Bonnet (vice-président de la communauté de communes en charge de la transition écologique)



#### Le dispositif Solaire Dôme, c'est quoi ?

Ce dispositif vise à favoriser le déploiement d'installations photovoltaïques sur les bâtiments publics, qu'ils appartiennent aux communes ou à la communauté de communes. L'Aduhme (agence locale de l'énergie) et le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme sont à l'initiative de cette opération. Les centrales proposées, dans le cadre de cette opération, sont toutes d'une puissance de 9KWc en vente totale et donc en injection au réseau. L'idée est d'avoir un modèle standard facile à dupliquer et qui puisse servir d'exemple aux initiatives citoyennes.

#### Comment s'est concrétisé le dispositif sur le terrain ?

Une fois le potentiel connu, une étude d'opportunité a été réalisée par l'Aduhme sur 184 bâtiments publics du territoire de la communauté de communes. Elle a permis d'identifier 71 bâtiments susceptibles d'accueillir une centrale photovoltaïque. Ce sont 14 communes qui ont décidé d'aller plus loin dans l'installation de 28 centrales dont 25 sur des bâtiments communaux. Suite à une consultation d'entreprises spécialisées, l'offre de « Electricité Tauveron » a été retenue. Le modèle de panneau retenu offre une garantie « constructeur » de 25 ans et un système d'accroche adaptable à tout type de couverture.

#### Quelques chiffres sur cette initiative et ses impacts sur l'environnement ?

Les 28 centrales produiront 279 MWh par an soit l'équivalent de la consommation de 111 foyers (hors chauffage).

Les émissions du mix énergétique Français sont de 64g CO<sub>2</sub>/kWh tandis que le photovoltaïque a un impact CO<sub>2</sub> évalué à environ 56g CO<sub>2</sub>/kWh. 8g CO<sub>2</sub>/kWh seront donc éliminés ce qui représente une économie de 2,2 tonnes par an pour les 28 installations de notre territoire.



## RÉDUIRE LA VITESSE DES AUTOMOBILISTES POUR PLUS DE SÉCURITÉ DES RIVERAINS

Plusieurs aménagements sur les voies communales ont été réalisés, depuis 2014, pour sécuriser la circulation piétonne et modérer la vitesse des automobilistes.

### Des travaux réalisés rue Saint-Nicolas

En 2019, au cours des travaux d'aménagement de l'avenue de la Libération, une déviation avait été mise en place par la rue Saint-Nicolas. Aujourd'hui, certains automobilistes ont gardé l'habitude de passer par cette rue pour rejoindre la sortie sud du bourg (environ 300 véhicules/jour). Pour mémoire, sur cette voie communale, la vitesse est limitée à 30 km/h.

Afin de sécuriser cette voie et d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse, une première phase d'aménagements a été réalisée :

- Marquage de la voie et des parkings dans la partie haute de la rue, par de la signalisation horizontale,
  - Pose de potelets pour sécuriser les piétons et pour délimiter la chaussée à 5,20 m dans la partie haute de la rue,
  - Marquage au sol pour sécuriser les piétons, là où la largeur de chaussée le permet (partie sud de la rue).
- Le coût de l'opération est de 3 100 € TTC.

Les riverains ont été informés de cette opération lors d'une réunion le 9 juillet 2021.

Un nouveau comptage (du nombre de véhicules et des vitesses enregistrées) a été réalisé fin 2021/début 2022 ; en fonction du résultat, une phase complémentaire d'aménagement pourrait être envisagée.

La municipalité a profité de ces travaux pour réaliser un marquage horizontal « 30 » à chaque entrée des zones 30 km/h du village.

### Des travaux à venir à l'entrée nord du bourg (avenue du 11 Novembre - RD 15)

Après la réalisation de deux aménagements routiers sur l'avenue du 11 novembre (RD15) pour sécuriser l'entrée sud de la commune et la traversée du bourg, la sécurisation de l'entrée nord de la commune a été envisagée.

Afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse sur la portion de route concernée (environ 160 m entre l'entrée de la commune et la Croix la Garde), des trottoirs avec bordures seront créés de part et d'autre de la voie par le busage des fossés. Pour sécuriser les piétons, deux passages dédiés seront matérialisés. L'entrée dite « d'agglomération » sera marquée en créant « un effet de porte » par une végétalisation basse. Le coût estimatif des travaux est de 27 448,00 € HT soit 32 937,60 € TTC. L'aide financière du Conseil Départemental a été accordée à hauteur de 7 500 €.

La présentation du projet aux riverains a eu lieu le 25 mai 2021. La communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge assure le suivi administratif, financier et technique de l'opération. Les travaux ont été lancés, par l'entreprise Eurovia, en janvier 2022.





## DES AIRES DE DÉTENTE ET DE PIQUE-NIQUE AMÉNAGÉES !

Suite à l'acquisition par la commune de la parcelle, chemin de Bablot, située à proximité du pont de la Danade (en entrée sud du bourg), les agents municipaux (bien aidés par les élus) ont aménagé un espace de « repos » pour les promeneurs, voire pour les touristes de passage dans la commune. Après avoir nettoyé la parcelle où arbres morts, ronces et déchets s'étaient entassés au cours des décennies, une table de pique-nique a été posée.



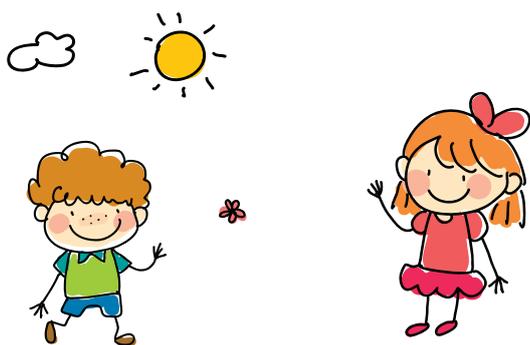
La pose de rochers et la plantation d'arbustes, délimitant stationnement et espace piéton ainsi que l'installation d'une poubelle viennent compléter l'aménagement de cet espace ombragé en bordure de ruisseau.

Autre site, autre aménagement : après sa rénovation, une table de pique-nique a été installée à Pravel, sur la partie enherbée à proximité de la croix. Certes, les arbres plantés il y a quelques années ne font pas encore d'ombre mais soyons patients !



## LE PARC DE JEUX, ESPACE SANS TABAC !

Afin de réduire l'impact des fumeurs et de sensibiliser les enfants et les parents, une convention a été signée entre la commune et la Ligue Nationale Contre le Cancer pour la création d'un espace sans tabac aux abords de l'école et du parc de jeux. Le label « Espace sans tabac » se traduit par la signature d'un arrêté d'interdiction de fumer dans le parc de jeux et par la pose de panneaux d'information.





## VALORISATION DE LA SOURCE DU CEIX : PRÉSERVATION ET INFORMATION



Dans le cadre de l'aménagement et de la valorisation de la Source du Ceix (site Natura 2000) et en complément de l'action du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne (CEN Auvergne) visant au développement et à la protection d'espèces florales caractéristiques des sols salés, la municipalité a décidé de poser un panneau d'information pour expliquer cette opération de préservation de la biodiversité.

De plus, la réparation du bâtiment qui abrite le Puits qui bout a été réalisée par une entreprise locale, toujours en partenariat avec le CEN Auvergne. Pour améliorer les conditions de sécurité et de protection de l'édifice restauré, il a été convenu d'installer (par les agents communaux) des rambardes en bois.

L'ensemble des interventions réalisées en 2021, sur cette source minérale de la commune, a eu un coût de 3 400 € pour la commune.





## UNE VOLONTÉ D'ÉCHANGES, DE PARTAGE ET DE SOLIDARITÉ FREINÉE

Une année 2021 encore bien compliquée pour le bien vivre ensemble à Gimeaux. La commission « Actions Sociales / Liens Intergénérationnels », malgré les nombreuses idées d'animation et l'implication de ses membres, n'a pas pu pleinement s'investir pour proposer des temps d'échanges entre Gimeaudaires et pour, notamment, rassembler plus régulièrement les aînés.

Face à la pandémie, le souci premier de la municipalité a été de protéger les aînés en leur permettant de se faire vacciner. Dès le début de l'année, toutes les personnes, de plus de 75 ans, ont reçu un courrier avec des adresses de centres de vaccination. Au printemps, un centre mis en place par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge et le SMAD des Combrailles, a ouvert pour une journée à Combronde. De nombreux Gimeaudaires, de 65 ans ou plus, avec des pathologies ou pas, ont été contactés par la mairie et ont pu être vaccinés rapidement.

Pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, le repas des Rameaux n'a pu être organisé en présentiel. Mais contrairement à 2020 (confinement oblige, à l'époque!), les membres de la commission « Actions Sociales / Liens Intergénérationnels » ont tenu à livrer un repas. 55 Gimeaudaires, de plus de 65 ans, ont apprécié, à leur domicile, le menu préparé par l'Auberge de Chavaroux. Espérons tous nous retrouver le dimanche 27 mars 2022, pour le traditionnel repas !

Les « après-midi rencontre » ont aussi été limités cette année. 3 ont pu être organisés :

- Le vendredi 17 septembre, l'après-midi jeux a rassemblé 7 personnes.
- Le mardi 20 octobre, une sortie au musée Mandet de Riom a été proposée pour découvrir l'exposition temporaire « Gaïa » de Julien Salaud ; seulement 12 personnes étaient présentes pour admirer ces magnifiques œuvres.
- Le samedi 20 novembre, une séance de cinéma a été proposée à la salle des Fêtes ; 15 personnes sont venues assister, dans la convivialité (et masqué !), à la projection du Film « L'école buissonnière » de Nicolas Vanier.

Les aînées, de 90 ans ou plus, n'ont pas été oubliées. En 2021, Paulette Debord (91 ans) et Thérèse Debord (90 ans) ont reçu dans le respect des règles sanitaires en vigueur, des mains des membres de la commission « Actions Sociales / Liens Intergénérationnels », le traditionnel bouquet d'anniversaire.



## EN BREF....

Depuis de nombreuses années, le principe d'une aide sur le coût supporté par les familles pour le transport des enfants, résidents sur la commune, scolarisés dans le RPI, a été voté. Elle s'adapte à la grille tarifaire de la Région (principe solidaire du quotient familial). Pour l'année scolaire 2020-2021, l'aide a été versée à 12 familles pour 14 enfants ; le montant total de ces aides est de 1 576,85 €.



L'activité « Gym adaptée », proposée par le CLIC, a repris, chaque lundi matin, depuis le 31 mai avec quelques séances en plein air avant l'été. Depuis septembre, elle se déroule de nouveau à la Salle des Fêtes avec 19 participants inscrits.



Comme depuis de nombreuses années, les membres de la commission ont participé à la collecte nationale de la Banque alimentaire le week-end du 26 au 28 Novembre. N'hésitez pas à solliciter la mairie, si vous connaissez des familles dans le besoin qui pourraient être bénéficiaires.



## La Commission des **JEUNES**

### UNE ANNÉE ENCORE « CONTRARIÉE » POUR LES JEUNES DE LA COMMUNE

A cause d'un contexte sanitaire peu favorable à l'échange, la Commission des Jeunes, composée de 16 jeunes et « encadrés » par 5 élus, a mené peu d'actions en cette année 2021.

Pour la fête patronale, les jeunes avaient proposé un concours de déguisements avec des remises de diplômes. Le 30 octobre, ils avaient invité les Gimeaudaires à un nettoyage d'automne ; fossés, chemins, rues ont été arpentés par une vingtaine de personnes pour ramasser les déchets volontairement jetés. Bonne nouvelle, la « collecte » a été moins fructueuse que les années passées... peut-être le résultat d'un peu plus de civisme et d'intérêt pour la préservation de la nature.

Cette commission, élue exceptionnellement pour 15 mois, a achevé ses missions le 31 décembre 2021. Une nouvelle commission pourrait être mise en place en début d'année avec d'autres modalités d'organisation. A réfléchir...



## L'ACTUALITÉ DES ÉCOLES D'YSSAC ET DE GIMEAUX

L'école publique communale est organisée dans le cadre d'un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) avec la commune voisine d'Yssac-la-Tourette. Les élèves des classes élémentaires sont à Gimeaux et les élèves de maternelle sont à Yssac-La-Tourette.

### Des effectifs en baisse !

Pour l'année scolaire 2021-2022, les effectifs se répartissent ainsi :

- classe de Mme Douvizey, assistée de Mme Redon (ATSEM) : 15 élèves (1 TPS – 5 PS - 4 MS et 5 GS)
- classe de M. Bouchard, 16 élèves (7 CP et 9 CE1)
- classe de M. Martin, 21 élèves (4 CE2 - 9 CM1 et 8 CM2)

### Toujours la semaine de 4 jours et demi

Le Syndicat Intercommunal de Regroupement Pédagogique Yssac-La-Tourette / Gimeaux a décidé de ne pas modifier les rythmes scolaires à la rentrée 2021. Les petits Gimeaudaires seront donc à l'école 4 jours et demi par semaine le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

### Un nouveau restaurant scolaire pour les élèves de maternelle

Depuis la rentrée scolaire, ces derniers ont pu investir leur nouveau restaurant scolaire, construit dans le prolongement de l'école. Ils n'ont, dès lors, plus besoin de se déplacer, pour la pause méridienne sur le site de Gimeaux, ce qui offre plus de sécurité et de confort aux enfants et au personnel. Le bâtiment (90 m<sup>2</sup>), réalisé par la communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge, comporte un office pour l'organisation du service (réception et préparation des plats à servir, lavage de la vaisselle...) et une salle de restaurant. Il est parfaitement fonctionnel pour les élèves et les agents y travaillant.

Le coût de ces travaux s'élève à 269 858,34 € HT avec un soutien financier du Département et de l'État pour 70 %.



### Pour accompagner vos enfants

Pascale Redon est employée par le Syndicat Intercommunal pour le Regroupement Pédagogique Yssac / Gimeaux comme agent territorial spécialisé des écoles maternelles depuis 1991 ; son temps de travail (24/35<sup>e</sup>) est annualisé.

Pascale occupe aussi un poste d'animatrice (3/35<sup>e</sup>) à la communauté de communes pour l'animation pendant les temps périscolaires (TAP).

*«...Je suis ATSEM auprès des enfants de l'école maternelle depuis la création du regroupement pédagogique Yssac-la-Tourette/Gimeaux. L'ATSEM fait partie de la communauté éducative, elle assiste l'enseignante dans la préparation et l'animation des ateliers, en classe. Je participe à l'accueil des familles et des enfants. Je joue aussi un rôle important dans l'apprentissage de l'hygiène pour les plus petits. Bien entendu, pendant la pause méridienne dont j'ai aussi la responsabilité, j'aide les plus jeunes pour la prise des repas. Chaque soir et au cours des vacances, j'entretiens les locaux et le matériel. Sans oublier l'accompagnement des enfants dans le bus entre Yssac et Gimeaux... »*



### EN BREF

Comme il l'avait annoncé en début de mandat, Sébastien Guillot, n'est plus Président du SIRPYG ! Le Préfet a accepté sa démission en septembre dernier. Il est remplacé par Mme Emilie Da-Luz, conseillère municipale à Yssac-la-Tourette ; Yves De Francesco a été élu Vice-président du Syndicat.

## A L'ÉCOLE MATERNELLE

### Une fresque sur les murs de la cour !

Reporté plusieurs fois, le projet de réalisation d'une fresque sur le mur d'enceinte de l'école a enfin pu voir le jour en 2021 !

Nelly Biard, artiste plasticienne, a passé une semaine entière à l'école, du 7 au 11 juin. Grâce à son aide et à ses précieux conseils, les enfants ont participé activement à la peinture d'une fresque sur les murs de la cour de récré.

Le projet, élaboré en amont avec les élèves, est devenu réalité. Sur les murs blancs, sont apparus les bleus de la mer, des montagnes, de l'espace, puis les verts de la nature et des branches remplies d'oiseaux... Les enfants et l'équipe éducative remercient l'artiste pour cette belle collaboration qui a enchanté les élèves.



### Une rentrée scolaire... à la ferme

Rien de mieux qu'une sortie, tous ensemble, avec pique-nique, pour commencer l'année scolaire.

Cela permet de mieux se connaître, d'avoir un vécu commun qui servira de support à de nombreux apprentissages tout au long de l'année scolaire.

La ferme de la Moulerette, à Montpeyroux, a accueilli la classe le mardi 28 septembre.

Au programme, traite des chèvres, découverte et nourrissage des animaux, observation du travail du maréchal-ferrant...



## A L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



Une année scolaire au rythme de la pandémie : on porte le masque, on le quitte, on le remet... 2021/2022 est partie sur les mêmes bases que l'année scolaire précédente. La Covid et son lot de protocoles sanitaires semblent être là pour un moment, il faut donc s'adapter.

Si Mme Boulanger-Bausch est restée toute l'année scolaire dernière, en charge de la classe des petits, elle n'a pu, malgré sa demande, revenir à Gimeaux en septembre. C'est M. Bouchard, remplaçant, qui occupe le poste de Mme Hébrard, toujours absente, et qui rejoint M. Martin, directeur de l'école. Depuis la rentrée de septembre, les élèves et leurs enseignants ont, tout de même, pu mener plusieurs actions pédagogiques au delà de l'enseignement et des apprentissages habituels.

### École et cinéma !

Dans le cadre du dispositif national d'éducation à l'image, les élèves des deux classes sont allés au cinéma Arcadia à Riom visionner le film « L'homme qui plantait des arbres », d'après l'œuvre de Jean Giono.

### Découverte de la « forêt alluviale » des Pras Grands !

Mardi 28 septembre, les élèves de la classe des grands sont allés aux Pras Grands (vers Fontête) à Gimeaux, pour étudier la forêt alluviale. Une animatrice du Conservatoire des Espaces Naturels d'Auvergne leur a fait découvrir la diversité et la spécificité de la flore et de la faune sur ce site classé Natura 2000.

Au menu des « petits explorateurs », on trouve la recherche et la reconnaissance des plantes et des petites « bêtes » présentes sur le site. Les objectifs d'une telle action sont le respect et la préservation de l'environnement.

### Un « serpent » dans la cour

Dans le cadre de la découverte des arts plastiques, la classe des CP-CE1 a réalisé une œuvre éphémère. Un serpent est apparu dans la cour de la cantine ; il était composé de galets peints multicolores.



## DES CHANGEMENTS POUR LA GESTION DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRI ET EXTRA-SCOLAIRES.

L'année scolaire 2021/2022 a débuté comme l'année scolaire précédente avec son lot de contraintes et de protocoles sanitaires multiples et variés. Mais une chose a changé cette année ! L'équipe d'animation de la communauté de communes qui gère les temps péri et extra-scolaires a été fortement renouvelée.

Sophie Houmadi est la nouvelle référente en charge des temps périscolaires du matin et du soir, de l'organisation des T.A.P. (Temps d'Activités Périscolaires), sur Yssac comme sur Gimeaux ; elle est aussi responsable des pauses méridiennes des deux écoles.

La préparation et le service des repas produits à la cantine de l'école de Combronde, sont cette année confiés à Audrey Onzon à Gimeaux (Emmanuelle et Sophie assurent la surveillance de deux services) et à Séverine Guerard à Yssac (Pascale Redon gère la surveillance du repas).

Les T.A.P. continuent de se dérouler pendant une heure chaque lundi, mardi et jeudi pour les élèves des deux écoles.

En maternelle, le choix de jouer librement ou de faire une activité spécifique est permis : Sophie et Pascale Redon (ATSEM) se répartissent les enfants en deux groupes. Pour les plus petits, des contes et des histoires sont proposés. Quant aux plus grands, ils s'épanouissent entre activités manuelles, jeux de société ou jeux collectifs.

Néanmoins deux nouveautés sont proposées :

- l'initiation aux sons, aux rythmes, à la musique, et aux instruments par Florence, une intervenante de l'école de Musique intercommunale (Combronde).
- la présence de Laurette Grand de la médiathèque intercommunale, afin de raconter de nouvelles histoires avec des supports tels qu'un Kamishibai ( sorte de Théâtre ambulant racontant une histoire à l'aide de planches ) ou un raconte-tapis (un support en tissus avec des marottes ou des marionnettes pour raconter des histoires).

En élémentaire, les enfants sont répartis sur trois groupes et s'inscrivent par période en fonction des activités proposées. Les animations proposées sont les suivantes : activités manuelles, sport, initiation au Hip-Hop, jeux collectifs, jeux de société, origami, atelier couture avec Valérie et initiation aux arts plastiques avec Mandelle Besset...

L'équipe d'animation s'investit chaque jour, malgré les nombreuses contraintes sanitaires pour proposer de nouveaux projets et de nouvelles activités afin de tout de même, laisser un large choix d'activités ludiques aux enfants.



Atelier « Lecture » en Maternelle, avec Laurette.  
Tout le monde est attentif !



Avec Mandelle, les enfants de l'élémentaire découvrent les arts graphiques en octobre 2021 (courte période où les enfants ont pu retirer leurs masques)





## TOUS SOLIDAIRES EN MÉMOIRE DE MICHÈLE ET ERIC, MEMBRES FONDATEURS DU TÉLÉTHON DU PAYS DE COMBRONDE

Les décès d'Eric Aubry, le 3 Avril 2021 à l'âge de 58 ans et de Michèle Vialaneix, le 25 Juin 2021 à l'âge de 63 ans, ont profondément bouleversé le comité d'organisation et les bénévoles des différentes communes. Ils étaient fondateurs, organisateurs et bénévoles depuis la création du Téléthon du Pays de Combronde soit depuis 28 ans déjà... Le Téléthon 2021 du Pays de Combronde a été organisé plus modestement sur le site de Combronde.



Pour les personnes malades et en mémoire d'Eric et Michèle, les bénévoles gimeaudaires ont décidé de mettre en place encore une fois des animations pour cette édition 2021.

Merci et bravo à tous pour l'investissement, la participation, l'aide, les dons... en bref, pour la solidarité et la générosité dont on fait preuve à Gimeaux !

### Les actions à Gimeaux !

#### Tombola « artistique »

Pour la 3<sup>e</sup> année, la tombola s'est jouée en interne à Gimeaux. 352 cases « chance » ont été vendues. Cette année, c'était nouvelle formule : les personnes intéressées par des cases devaient prendre contact avec les bénévoles.

Le tirage s'est déroulé le samedi matin à la salle des Associations. Le 1<sup>er</sup> lot, remporté par Rolande Mas, a été une nouvelle fois offert par Lola Tayal, artiste peintre gimeadaire.

#### Repas gourmet et apprécié !

Le repas bœuf bourguignon, mariné dans le vin offert par Julien Joy, préparé par Marc Domas, Marie-Jeanne Peyrin et leurs petites mains a régalé 132 convives (92 sur place et 39 repas à emporter). Tous les légumes ont été offerts par Catherine Rousseau.

#### Soirée dansante avec l'orchestre Math&Co

Mathieu Plane, Diego Gatte, Patrice et Lucas Guerin sont venus jouer gracieusement depuis Vergongheon (43). L'ambiance était au rendez-vous malgré le contexte sanitaire perturbé.

### Vente de brioches à la salle des associations

Cette année seulement 150 brioches ont été fournies par Combronde. De ce fait, il n'y a pas eu de porte à porte. Quelques Gimeaudaires ont fait l'effort de venir à la rencontre des bénévoles à la salle des Associations. Ce fut l'occasion d'échanger... toujours de manière solidaire !

### La Collecte de bouchons, toujours d'actualité !



Comme chaque année, Gimeaudaires et amis n'ont pas oublié de déposer leur sac de bouchons chez Séverine Granet. Ils ont été remis à Bouchons 63 (association partenaire de Coeur2bouchons).

### Le bilan 2021 en chiffres à Gimeaux

Repas/ buvette :	2 382,30 €
Vente de brioches :	256 €
Tombola :	704 €
<b>Soit un total de :</b>	<b>3 342,30 €</b>
(3 700,10 € en 2019 – 2 588,15 € en 2018)	

Cette année, à minuit, un premier résultat a été annoncé au niveau du Téléthon du Pays de Combronde : 145 320 €\* (150 713 € en janvier 2019).

\*Ce résultat peut évoluer jusqu'en janvier 2022.



## UNE ANNÉE ENCORE CONTRAINTE MAIS TOUJOURS CONVIVIALE !

Les membres bénévoles de l'Amicale Laïque auraient apprécié « recevoir » les Gimeaudaires et leurs amis à l'ensemble des manifestations habituelles et régulièrement organisées par cette association depuis 60 ans ! Mais la situation sanitaire a de nouveau contraint l'Amicale à en annuler certaines, comme le concours de belote et le bar à cochon. La météo n'a également pas joué « le jeu » avec une pluie intense lors du concours de pétanque, malheureusement, lui aussi, annulé !

Néanmoins, les amicalistes ont pu permettre aux Gimeaudaires de partager des moments de convivialité : quatre manifestations sur les sept ont été organisées et furent autant de succès populaires !



### Le feu de la Saint-Jean, quel succès !

Sur le terrain du Ceix, près de 400 personnes se sont réunies autour du feu de la Saint-Jean le vendredi 2 juillet : certainement un record d'affluence ! Quel plaisir de se retrouver enfin ... Avec une météo exceptionnelle, les Gimeaudaires et leurs amis avaient envie de profiter de cette première manifestation hors confinement et sans couvre-feu. Le groupe « Les Ebouffés » est venu animer cette belle soirée.



### La fête patronale, toujours autour du four banal avec musique et tripes !



Dans un contexte sanitaire encore incertain, le choix a été fait de proposer un nouveau format pour la fête patronale autour du four banal le 1<sup>er</sup> week-end de septembre.

Le samedi soir, les Gimeaudaires ont pu profiter d'une soirée animée par la banda de Combronde et d'un apéritif gourmand offert par la municipalité. « Déguisés » comme les jeunes de la commission ou « au naturel », tous les participants ont apprécié ce très bon moment festif. Le dimanche matin, les amicalistes ont proposé, dès 10 heures, un repas tripes (ou un steak), à emporter ou à déguster sur place ; une nouveauté qui a séduit les gourmands !

À Gimeaux, comme il n'y a pas de fête patronale sans le pain cuit au four banal, les « boulangers amicalistes », François et Christophe ont, cette année encore, eu plaisir à faire partager leur goût pour le bon pain.



## Le bar à huîtres, malgré tout !

Le vendredi 26 novembre, les nouveaux amicalistes (entrés en fonction en octobre) ont pu se mettre directement dans le bain de ces soirées dont les Gimeaudaires sont friands ! Le bar à huîtres fut une fois de plus une belle réussite malgré un contexte sanitaire tendu !



## Le Père Noël continue de gâter les enfants

Le samedi 11 décembre, le Père Noël est venu, comme tous les ans, rendre visite à nos petits Gimeaudaires de 0 à 10 ans. Il avait encore une fois la hotte pleine de cadeaux, pour le plus grand plaisir de tous !!! Un beau spectacle, plein d'imagination, leur a été proposé par Franck Cavet de la Compagnie « Rêvassons ».



## De nouveaux amicalistes lors de l'assemblée générale du 9 octobre :

Lors de l'assemblée générale en octobre et suite à l'« appel à l'aide », lancé par les amicalistes, 6 nouveaux membres ont été accueillis. D'autres Gimeaudaires seront toujours les bienvenus ! Rejoindre l'association, c'est donner quelques heures au cours de l'année, pour organiser des animations qui font la vie du village. Alors n'hésitez plus !

Florent Moulin et Maurice Pérestrelo, qui ont décidé de quitter l'association, ont été chaleureusement remerciés d'avoir œuvré pendant de longues années pour l'Amicale ; ils seront toujours reçus avec plaisir lors des prochaines manifestations, mais cette fois, de l'autre côté de la barrière !

L'Amicale Laïque a hâte de partager avec les Gimeaudaires les 7 moments habituels en 2022, pour peu que les conditions sanitaires le permettent. De plus, l'Amicale Laïque aura la joie de fêter son soixantenaire (avec un an de retard !) lors de la prochaine fête patronale. Alors, à vos agendas !

## AGENDA

- BELOTE : dimanche 27 février
- BAR A COCHON : vendredi 1<sup>er</sup> avril
- FEU DE LA SAINT-JEAN : vendredi 24 juin
- CONCOURS DE PÉTANQUE : jeudi 14 juillet
- FÊTE PATRONALE / SOIXANTENAIRE : 3 et 4 septembre
- BAR A HUÎTRES : vendredi 25 novembre
- NOËL DES ENFANTS : samedi 10 décembre



## Contact :

Aurélié Romme (Présidente) : 06 83 47 90 32



## L'ENSEMBLE MANDRAGORE

L'association poursuit ses recherches et mises en forme du répertoire musical ancien, Moyen Age et Renaissance européens, avec toujours autant de plaisir et de motivation .

Après la pause obligatoire, liée à la pandémie, durant les premiers mois de 2021, nous avons repris nos concerts dans la région : Saint-Hilaire-la-Croix, Fayet-le-Château, Saint-Flour-l'Etang, Saint-Saturnin, Chauriat, abbaye de Megemont, Volvic. Les répétitions ont lieu chaque lundi soir, chez la présidente, chemin de Fontête à Gimeaux, à partir de 18h. Les Gimeaudaires intéressés sont les bienvenus ; les musiciens se feront une joie de leur présenter nos instruments anciens : chalemie, cornet à bouquins, viele plate....

Un 2<sup>e</sup> concert devrait être donné, à Gimeaux, durant l'année 2022.



### Contact :

Contact : Annick Le Gourrierec - 06 82 03 05 97

<https://ensemble.mandragore.free.fr/>



## NOËL MAGIQUE, EN QUESTIONS !

### Qui?

Association de 5 personnes, avec Corinne Rouchon (présidente), Marylène Gaudry (secrétaire), Jacques Martin (trésorier) et 2 membres actifs, Liliane Martin et Sophie Sureau. Des bénévoles sont aussi sollicités le jour du marché de Noël.

### Quoi ?

- Le marché de Noël avec de plus en plus de demandes de réservations de la part d'exposants. Pour la 7<sup>ème</sup> édition en 2021, ce sont plus de 30 « artistes » qui étaient présents ; encore une fois, le public était au rendez-vous et la calèche du Père Noël était toujours aussi attendue par les enfants.
- Le café tricot, avec environ une douzaine de personnes « fidèles au poste », armées de leurs aiguilles à tricoter et dans leur « besace », un gâteau à partager autour d'une tasse de café ou de thé.

### Quand ?

- Le marché de Noël se déroule, généralement, le lendemain du Noël des enfants de la commune organisé par l'Amicale Laïque (2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> dimanche de décembre).
- Le café tricot a lieu, 2 fois par mois, les mardis. Des flyers avec le planning sont mis à disposition à la mairie et au Bar « chez Paulette ».

### Où ?

- Marché de Noël : dans toutes les salles communales disponibles, mises gracieusement à disposition.
- Café tricot : au Bar « chez Paulette ».

## AGENDA

NOËL MAGIQUE : dimanche 11 décembre



## LA SAISON DE CHASSE TOUCHE À SA FIN !



Chaque année la présence cynégétique est « quantifiée », mais en 2021 aucun comptage nocturne officiel n'a été possible en raison de la crise sanitaire. Néanmoins, les chasseurs ont pu constater que le lièvre

est moins présent sur le territoire communal que les années passées. Le temps pluvieux de l'année écoulée y est peut-être pour quelque chose ! Quant aux chevreuils, ils sont bien présents, dans notre forêt alluviale « des Pras Grands » ; chaque année, 5 à 7 bêtes sont recensées dans les bois.

Les sangliers se sont montrés particulièrement actifs ; seulement de passage, ils restent 1 nuit ou 2 sur place. Le garde-chasse surveille de près leurs « vas et viens ». Un sanglier de 70 kilos a été prélevé en novembre en partenariat avec les sociétés de chasse de Davayat et d'Yssac-la-Tourette.

En termes de sécurité, quelques rappels semblent nécessaires pour les promeneurs :

- Inutile de détruire volontairement les 5 miradors installés ! ils sont là pour la sécurité de tous.
- Pensez à lire les panneaux quand vous entrez dans les chemins ; les battues organisées sont automatiquement indiquées !

### Pas de plantation prévue cette année

Pendant 4 ans, la société de chasse, la municipalité et la fédération des chasseurs ont planté plusieurs dizaines d'arbres et d'arbustes.

Comme le fait remarquer le Président de l'association « ... nous constatons un manque d'intérêt et d'investissement de la part des Gimeaudaires pour le développement de la flore sur le territoire communal. Or, le maintien de la biodiversité et d'un cadre de vie agréable nécessite une vision sur le long terme. Mais nous sommes fiers d'avoir pu réaliser ces projets en partenariat avec la commune... »

Même si l'effectif des chasseurs reste réduit, les sociétaires ont de nouvelles idées et de nouveaux projets devraient voir le jour dans les prochains mois.



## DES CHANGEMENTS...

Comme l'année précédente, la paroisse Saint Bénilde en Limagne a dû s'adapter aux mesures sanitaires mises en place en 2021. Le fait marquant de cette année fut le départ du Père Pascal Thomas. Il a quitté les paroissiens à cause du manque de prêtre dans un autre secteur du diocèse. Depuis septembre, ce sont les prêtres domiciliés à Riom, le Père Philippe Kloeckner et le Père Florent Boissault, qui ont pris en charge la paroisse. Heureusement, un troisième prêtre venant de Madagascar, le Père Maurel Ralaihoso, les a rejoints en novembre, afin d'aider l'équipe pastorale.

Au cours de cette année 2021, les réunions de préparation au mariage, au baptême d'adultes et d'enfants, furent difficiles à mettre en place et certaines célébrations repoussées.

Pourtant des initiatives ont fleuri comme « le dimanche autrement ». Chaque premier dimanche du mois, à Aigueperse, un temps d'enseignement et de partage est proposé avant la messe festive accompagnée par des musiciens et de beaux chants.

A la rentrée, en octobre, un autre projet a vu le jour. Tous les deux mois, à la salle paroissiale de Thuret, « le ciné Carlo Acutis » accueille ceux qui le souhaitent, pour la projection d'un film chrétien suivi d'un temps d'échange sur le film.

Comme les prêtres desservent 4 paroisses, les horaires des messes ont été modifiés :

- les vendredis à 10h30 à Thuret,
- les 2 premiers samedis du mois à 18h à Combronde,
- les 2 samedis suivants à 18h à Thuret,
- le dimanche à 11h15 à Aigueperse.

Pour des informations concernant la paroisse, vous les trouverez sur le site : [www.paroissesaintbenilde.com](http://www.paroissesaintbenilde.com)  
 Vous pouvez contacter les services paroissiaux domiciliés à la maison paroissiale d'Aigueperse au 04 73 63 62 25 ou à [paroissesaintbenilde@gmail.com](mailto:paroissesaintbenilde@gmail.com).  
 Les permanences sont le mardi après midi de 16 h 30 à 18 h 30 et le samedi matin de 10 h à 12 h.

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMBRAILLES, SIOULE ET MORGE, QUELLES INTERVENTIONS À GIMEAUX ?

Comme le rappelle souvent Sébastien Guillot, Président, « ...Combrailles, Sioule et Morge est une communauté de communes dite « de services », toujours au plus près des besoins quotidiens des 20 000 habitants du territoire... ». Accueil de loisirs, restauration scolaire et collective, micro-crèche, EHPAD, aide à domicile, portage de repas, lecture publique, sport et culture... Tous ces services répondent aux besoins de la population, contribuent au bien vivre sur le territoire et participent à l'attractivité des communes. Les élus ont fait le choix d'avoir les moyens de maintenir la qualité des services proposés. Concrètement, à Gimeaux, quels sont ces services ?



### Pour les aînés...

Deux services sont proposés pour les personnes dépendantes qui souhaitent continuer de vivre à leur domicile ; ils sont portés par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) géré par la communauté de communes.

Chaque jour, quatre repas sont livrés à domicile soit pour 2021, 716 repas livrés sur la commune. Le service d'aide à domicile propose trois types d'accompagnement : pour les actes essentiels de la vie quotidienne (repas, toilette, lever, coucher...), pour les activités ordinaires (entretien de logement, aide aux courses...) et pour les activités de la vie sociale et relationnelles... 12 Gimeaudaires (1 030,75 heures annuelles) bénéficient de ce service.

Notons qu'aucun Gimeaudaire n'est hébergé dans les trois EHPAD communautaires (Les Ancizes, Manzat, Combronde). Si vous ou vos parents ont besoin, n'hésitez pas à contacter les services de Combrailles, Sioule et Morge.



### Au service jeunesse de la commune...

Les services proposés pour les 0 - 16 ans sont nombreux et variés. Si aucun Gimeaudaire n'est accueilli à la micro-crèche de Davayat (aucune demande n'a été faite depuis presque 10 ans que la structure est ouverte), le relais d'assistants maternels (RAM) accueille parents, « nounous » et enfants dans le cadre d'ateliers d'éveil et/ou de permanences administratives. A partir du 3 janvier et jusqu'au mois d'avril prochain, des ateliers d'éveil se dérouleront à la salle des associations, sous la mairie, chaque lundi de 9 h 30 à 11 h 00.



L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la communauté de communes propose tout au long de l'année, garderie du matin et du soir, animations et séjours le mercredi après-midi et lors des vacances scolaires. Une vingtaine de Gimeaudaires de 3 à 16 ans fréquente ce service. Tout au long de l'année scolaire, la communauté de communes confectionne et sert les repas aux élèves de nos deux écoles communales : 33 repas sont servis en moyenne à la cantine de Gimeaux soit plus de 4 600 sur une année scolaire.

Toujours dans le domaine scolaire, Combrailles, Sioule et Morge, prend à sa charge l'apprentissage de la natation. Les élèves gimeaudaires sont accueillis chaque année au centre aquatique intercommunal, situé à Saint-Georges de Mons, pour une dizaine de séances. Un maître-nageur assure la pédagogie avec l'enseignant ; le transport jusqu'à Saint-Georges est à la charge de la communauté de communes.

Même si ces deux dernières années aucune sortie scolaire ou voyage n'a pu avoir lieu, du fait du contexte sanitaire, la communauté de communes finance à hauteur de 5 euros par enfant, par an, ce type d'action porté par une école.

## Lecture publique et musique pour les Gimeaudaires...



La lecture publique est aussi une compétence de la communauté de communes ; la médiathèque relais est donc gérée conjointement par les bénévoles gimeaudaires et les services communautaires. 83 Gimeaudaires sont inscrits au réseau de lecture publique intercommunal donc 34 fréquentent régulièrement le service de proximité mis en place à Gimeaux chaque vendredi. Sans oublier les animations qui se déroulent sur la commune (voir page 24).

Gérées en partenariat avec la société lyrique de Combronde et l'Union musical en Combrailles, les deux écoles de musique intercommunales accueillent près de 200 élèves chaque année, dont un Gimeadaire. Une séance de découverte de la musique et des instruments a été organisée pour les élèves de l'école communale en juin 2021, espérons que des vocations seront nées !

Notons qu'un concert gratuit a été donné en juin à la salle des fêtes par différents élèves des deux écoles de musique.

## L'urbanisme et la voirie aussi

Depuis 2019, les services de la communauté de communes instruisent les autorisations d'urbanisme déposées par les Gimeaudaires. Précédemment, les services de l'État faisaient ce travail, mais la loi a imposé aux communes de le faire directement. Pour un meilleur traitement et une meilleure efficacité, cette mission a été confiée à la communauté de communes dans le cadre d'un service commun auquel adhèrent 19 communes du territoire.

Chaque fois qu'un dépôt a lieu en mairie, après vérifications administratives par la secrétaire et par les élus, le dossier est envoyé au service instructeur. 46 actes ont été instruits par Combrailles, Sioule et Morge, puis délivrés par le maire sur ces 12 derniers mois :

- 25 certificats d'urbanisme d'information
- 4 certificats d'urbanisme opérationnel
- 15 déclarations préalable
- 1 permis de construire
- 1 permis de construire modificatif

Ce service est payant ; au titre de l'année 2021, la commune a payé 2 346 €.

Depuis quelques mois, Combrailles, Sioule et Morge, en partenariat avec le Département, la Région et l'Etat, a décidé de mettre en place un service à destination des propriétaires qui souhaitent engager la rénovation « énergétique » de leur logement (isolation, ventilation, chauffage...) ou mener des travaux de réaménagement du logement liés à une perte d'autonomie. Un conseiller « Rénov'Action 63 » est là pour vous accompagner dans vos démarches.



Comme déjà expliqué dans les magazines précédents, la communauté de communes gère la compétence voirie très étroitement avec la commune. Pour des interventions ponctuelles (entretien des chemins, signalisation horizontale...), pour des actions de sécurité routière (aménagement rue Saint-Nicolas, avenue du 11 Novembre...) ou pour des opérations de grosse restructuration de voirie (avenue de la Libération, parking à proximité de l'école...), les services étudient et suivent les chantiers en concertation avec les élus municipaux. Entre 2019 et 2021, ce sont près de 330 000 € d'investissements réalisés sur la commune par Combrailles, Sioule et Morge.

350 agents de la communauté de communes œuvrent au quotidien au service de la population et des élus des 29 communes. Les Gimeaudaires ont tous besoin un jour des services de la communauté de communes. N'hésitez pas à faire appel à eux !



## DES AGENTS MUNICIPAUX POUR LE BON FONCTIONNEMENT DES SERVICES

Pour cette nouvelle année, ce sont 3 agents municipaux qui sont chaque jour présents, au service et à l'écoute des Gimeaudaires. Sans l'action de ces deux femmes et de cet homme, ni l'entretien quotidien du patrimoine communal, ni la gestion administrative ne seraient possibles. Ils accompagnent, tout au long de l'année, l'action des élus.



### **Cory Mège,**

secrétaire de mairie, en remplacement de la secrétaire titulaire, est en poste depuis janvier 2021 ; elle est en contrat à durée déterminée, 28 heures par semaine. Elle assure notamment l'état civil, le suivi administratif des dossiers, le suivi comptable du budget et l'accueil du public. Une secrétaire de mairie, c'est le premier contact pour l'administré et pour les partenaires de la commune.

*« ... Débutante dans ce domaine professionnel, et après seulement un mois de formation de "Secrétaire de Mairie remplaçante" avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale, c'est un plaisir pour moi d'exercer les missions de secrétaire de mairie, ici à Gimeaux. Chaque jour je découvre, j'apprends ce métier et je constate l'évolution de mes compétences... j'accompagne une équipe municipale dévouée et impliquée pour le rayonnement de Gimeaux, que demander de mieux ? Et comme le dit Richard Branson, si quelqu'un vous offre une opportunité incroyable, mais que vous n'êtes pas sûr de pouvoir le faire, acceptez, puis apprenez à le faire plus tard... »*



### **Sophie Debenest,**

est employée à la commune comme agent technique titulaire depuis 2017 ; elle travaille 13h/semaine. Son temps de travail est complété par un autre poste à la communauté de communes au sein du service restauration collective (préparation, transport et service des repas). Les missions confiées à Sophie, au sein de la commune, relèvent essentiellement de l'entretien quotidien ou hebdomadaire des bâtiments communaux.

*« ... Depuis plus de 4 ans, chaque jour j'entretiens l'école communale : nettoyage des salles de classes, des sanitaires, des couloirs, aérations des locaux. Les élèves et les enseignants doivent trouver une école propre en arrivant chaque matin. Je m'occupe aussi de la propreté des locaux qui accueillent du public : la mairie, la salle des associations, la salle des fêtes (c'est pas toujours facile !) ; je n'oublie pas le vestiaire (salle et sanitaires) du local technique où j'interviens une fois par semaine. Je travaille tôt le matin ou tard le soir quand les locaux sont inoccupés. En collaboration avec le 1<sup>er</sup> adjoint, je m'occupe de la gestion des stocks de produits d'entretien ; et en cette période, quelle consommation de papier, de savon et de produits désinfectants... »*



### **Denis Vexenat,**

est employé à la commune comme agent technique titulaire depuis 2005 ; il travaille 20h/semaine et est présent chaque matin. Son temps de travail est complété par un autre poste à la commune de Chambaron/Morge. Les missions confiées à un agent technique relèvent essentiellement de l'entretien du patrimoine communal : les bâtiments (petites réparations de maçonnerie, d'électricité...), la voirie (broyage et remise en état des chemins, signalisation routière, écoulement des eaux de sources, désherbage des rues...) et les espaces publics (parc de jeux, espaces engazonnés, cimetière, entrées de village...)

*« ... Les missions d'agent technique territorial sont très variées. Nous œuvrons pour que tous, Gimeaudaires, mais aussi promeneurs et touristes, se sentent bien dans notre village. Nos tâches sont très souvent physiques et effectuées quels que soient les caprices de la météo ! Le plus agréable (part la plus importante de nos missions !) concerne la partie « espaces verts ». L'entretien des rues du village est un travail fastidieux qui doit se faire très régulièrement, le cadre de vie de tous en dépend ! Si chaque riverain (locataire ou propriétaire) se charge, de temps en temps, d'entretenir les abords de son habitation (que ce soit pour la neige, la boue, les feuilles...), il participera à la sécurité et au bien-être de tous dans la commune. Avec ce geste citoyen, les agents techniques pourront se consacrer à des missions plus urgentes ou plus pérennes pour l'amélioration du cadre de vie du village... »*



## L'ACTUALITÉ DE VOS SAPEURS-POMPIERS

Le Centre de Première Intervention (CPI) situé à Prompsat est composé, cette année, de 11 sapeurs-pompiers volontaires (trois femmes et huit hommes) dont 1 officier, 1 sous-officier, 9 caporaux chef, caporaux et sapeurs..

L'année 2021 a été une année de travaux pour la caserne : création, grâce au financement des matériaux par le SDIS, d'un espace sanitaire avec douche qui faisait défaut depuis toujours. Tous les sapeurs-pompiers ont œuvré suivant les disponibilités de chacun, pour monter les cloisons, poser la porte et le sol, installer la plomberie, et aménager les sanitaires (cabine de douche, wc et lave-main).

Le SDIS a remplacé un véhicule, âgé de 26 ans, contre un engin plus jeune en meilleur état (il a juste 20 ans !).

Cette année, le CPI a accueilli une jeune recrue Antoine Faure. Pascal Chaput a validé sa formation de chef d'agrès d'une équipe incendie. Nommé sergent-chef, Pascal est devenu au 1<sup>er</sup> janvier 2021, adjoint au chef de centre.

Audrey Chirent et Jérémie Chaput ont suivi et réussi la formation qui permet de savoir utiliser la pompe du véhicule incendie ; Samuel Faure passe le permis poids lourd.

Notons que Guillaume Dufour a reçu la médaille de bronze, pour 10 ans de service.

Le CPI de Prompsat recrute. Si vous avez un peu de temps à donner et envie de nous rejoindre, passez nous voir les premiers vendredis du mois lors des manœuvres. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter M. Rougier, chef de centre, au 06 07 55 67 10.

Les sapeurs-pompiers tiennent à remercier les habitants de la commune pour l'accueil qui leur a été réservé lors du passage des calendriers.





## LA MÉDIATHÈQUE RELAIS A REPRIS LE RYTHME NORMAL DE SES ACTIVITÉS

Ouverte 48 vendredis au cours de l'année 2021, les bénévoles gimeaudaires ont reçu 171 personnes (113 adultes et 58 enfants).

Les lecteurs sont accueillis le vendredi de 17h à 19h. Ce lieu d'accès à la culture propose au prêt environ 1000 documents (romans, dvd, livres pour enfants), en réseau avec la médiathèque de Combronde, forte de 14000 documents.

Vous pouvez consulter le catalogue en ligne pour connaître la disposition des documents ([csm.bibli.fr](http://csm.bibli.fr)). Ensuite, il est possible de réserver et de récupérer votre demande dans votre médiathèque relais.

Au delà du simple prêt de livres, l'équipe de bénévoles cherche à développer des animations pour faire de cet espace un lieu de rencontre. Ainsi, a eu lieu le 22 octobre une soirée Epyj'raconte, à laquelle ont participé 16 enfants. Ils sont venus avec doudou et couverture. Ils ont été subjugués par les histoires de Nathalie Thibur. Ce fut un moment joyeux, très apprécié par les petits et les grands.

Puis le 19 novembre, il a été proposé une soirée jeux de société, forte de 34 participants. Les tables furent partagées entre divers jeux de sociétés, jeux en bois, différents style de casse tête. Vainqueurs et perdants ont partagé le pot de l'amitié. Les participants sont partis, ravis, sollicitant l'équipe pour une nouvelle date.

Le 30 novembre, grâce à l'initiative d'une des bénévoles, Marylène, les enfants CP/CE1 sont venus écouter des histoires accompagnés par leur instituteur. Ils ont lu et feuilleté des livres. L'équipe fourmille d'idées : proposer une nouvelle date pour Epyj'raconte, soirée Harry Potter, soirées thématiques, ballade contée, lectures à voix haute, lecture pour les enfants de moins de 3 ans.

L'équipe réfléchit à proposer un créneau d'ouverture supplémentaire.

Si vous avez d'autres idées à soumettre, les bénévoles sont à votre écoute.



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire (L. 9 du code électoral).

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (Insee) inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- les personnes qui viennent d'acquérir la majorité (18 ans) ;
- les personnes qui viennent d'être naturalisées (sous réserve qu'elles aient la majorité) ;
- les personnes dont l'inscription est ordonnée par le juge.

Avec la mise en place de ce répertoire unique, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales. Rendez-vous sur :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788)

La mairie reste néanmoins l'interlocuteur privilégié pour toutes les démarches que vous souhaitez entreprendre (inscriptions, modifications...) mais vous pouvez aussi vous inscrire directement sur :

[www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396).

### AUX URNES !

**Les élections présidentielles sont prévues :**

- 1<sup>er</sup> tour le dimanche 10 avril 2022
- 2<sup>e</sup> tour le dimanche 24 avril 2022

**Date limite des inscriptions sur les listes électorales, le vendredi 4 mars 2022.**

**Les élections législatives sont prévues:**

- 1<sup>er</sup> tour le dimanche 12 juin 2022
- 2<sup>e</sup> tour le dimanche 19 juin 2022

**Date limite des inscriptions sur les listes électorales, le vendredi 6 mai 2022.**

### NOUVEAUTÉ 2022

**Lors d'une procuration, le mandataire peut être électeur d'une autre commune.**



## DES HORAIRES D'OUVERTURE « COMMUNS » POUR LE SECRÉTARIAT DE MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, le secrétariat de mairie et l'agence postale sont ouverts au public, le lundi et le vendredi de 16H00 à 18H45 (présence du maire et/ou des adjoints) et le mercredi de 10H00 à 12H00.

Il est possible de contacter par courriel ([mairie.gimeaux@wanadoo.fr](mailto:mairie.gimeaux@wanadoo.fr)) ou par téléphone (04 73 63 30 37), la secrétaire les lundis, mardis et jeudis après-midi ainsi que les vendredis toute la journée.



LA POSTE

L'essentiel des services de La Poste est à retrouver dans votre agence communale :

### - Courriers et colis :

- Vente de timbres-poste à usage courant et affranchissement de vos envois
- Vente d'emballages à affranchir, d'emballages Colissimo et d'enveloppes Prêt-à-Poster

### - Services financiers :

- Retrait d'espèces (possible par CB) sur CCP ou Compte Épargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 500 € par période 7 jours glissants)
- Versement d'espèces sur CCP ou Compte Épargne du titulaire à la Banque Postale (dans la limite de 500€ par période 7 jours glissants)

Pour des raisons de confidentialité, les accès aux avoirs et aux opérations sur compte « La Banque Postale » ne sont pas disponibles en Agence Communale.

Notons que pour éviter la fermeture de l'agence postale au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2021, le guichet a été tenu par Michelle Llaurado, élue municipale ; cette action bénévole, validée par les services de la Poste, a permis d'assurer la continuité de service dans l'attente de la formation de la secrétaire de mairie.



## FACEBOOK MAIRIE DE GIMEAUX

Venez retrouver l'actualité de notre commune sur FACEBOOK.  
Infos utiles, vie de la commune...

Facebook : Mairie de Gimeaux ou suivez le lien :

<https://www.facebook.com/Mairie-de-Gimeaux-103193144806012>



## UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR ÊTRE PLUS PROCHE DE VOUS !

La commune s'est équipée d'un nouveau site internet, développé grâce à l'accompagnement (1 800 €) de « Centre France – La Montagne », acteur dans la création de sites pour les communes.

Indispensable à toute communication réalisée par une ville ou un village, il permet d'être « vu » et « reconnu » de tous et surtout de celles et ceux qui vivent à Gimeaux. Actualités, organisation de la commune, projets, festivités, services proposés par les organismes partenaires de la commune, sont les principales informations à découvrir au fil des pages !

Consultable et accessible à tous depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone, simple d'utilisation, un nouveau site est né.

Bonne visite !

[www.ville-gimeaux.com](http://www.ville-gimeaux.com)



Depuis le mois de janvier 2021, les jours et fréquences de collecte de vos bacs « ordures ménagères et assimilées » (bacs verts) et de vos bacs « collecte sélective » (bacs jaunes) ont évolué. Ceux-ci sont collectés alternativement chaque lundi.

Si vous souhaitez revoir le volume de vos bacs pour vous adapter à ce changement, merci de prendre contact (<https://www.sba63.fr/> ou au 04 73 647 444) avec le SBA pour mettre en œuvre des solutions de collecte adaptées à vos besoins.

Pensez à sortir vos poubelles la veille au soir du jour de la collecte et **à les rentrer après chaque collecte, afin de ne pas entraver le bon ordre dans les rues.**

La circulation et les relations de voisinage n'en seront que meilleures !

Pour ceux qui le souhaitent également, le SBA peut fournir des composteurs (en bois ou en plastique) qui vous permettront de diminuer la part de déchets dans le bac vert et d'enrichir la terre de vos jardins et plantations.

A noter également que le SBA a validé le projet d'une nouvelle déchetterie, qui verra le jour au cours de l'année 2023 à Combronde, sur le Parc de l'Aize (à proximité du rond-point d'accès des autoroutes). Cette déchetterie « nouvelle génération » se verra plus pratique pour les usagers et les employés et accueillera également une zone de réemploi des objets.



## RECENSEMENT MILITAIRE

Garçons et filles nés en 2005, vous devez vous faire recenser entre le jour de vos 16 ans et le dernier jour du 3<sup>e</sup> mois qui suit celui de votre anniversaire. Si les délais ont été dépassés, il est possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans. La démarche doit se faire en mairie.

Une fois cette obligation accomplie, une attestation de recensement vous sera délivrée. L'attestation est à présenter lors de certaines démarches (inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment). En cas de perte ou de vol, il est possible de demander une attestation de situation administrative. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC).

## OBJETS TROUVÉS

Vous avez perdu un objet dans un lieu public, un commerce, un chemin de promenade, au parc de jeux ! Votre premier réflexe consiste à essayer de le récupérer sur le lieu présumé de sa perte. Si votre objet ne s'y trouve pas, il a peut-être été déposé à la mairie.

Si vous avez trouvé un objet, déposez-le en mairie. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées, afin que le propriétaire puisse entrer en contact avec vous.

Pour la restitution de l'objet, se munir impérativement d'une pièce d'identité avec photo. Dans le cas d'un téléphone portable, présenter le n° de la carte SIM et/ou IMEI.



## DIVAGATION DES CHIENS ERRANTS

**La divagation d'animaux, notamment de chiens et de chats en toute liberté et sans surveillance de leur propriétaire sur la voie publique, est interdite.**

Tout animal errant sur le domaine public de la commune pourra être emmené dans une fourrière animale, par les services compétents, aux frais du propriétaire.

Laisser un chien divaguer, c'est bien sûr dangereux pour lui, mais c'est aussi dangereux pour les autres... Il est susceptible de provoquer un accident de la circulation ou de mordre, par peur, la personne qui chercherait à le récupérer.

**Veillez penser aussi à la propreté des rues de la commune !** La municipalité compte sur le civisme et la responsabilité de chacun !



## État **CIVIL**



### NAISSANCES 2021

12/01/2021 : Lou BRISEPIERRE  
14/01/2021 : Wellan, Joao MANIN  
19/03/2021 : Célia, Diane MAURIN  
22/08/2021 : Lucas, Thomas CHAPUT POTIN  
18/10/2021 : Lilo BELHACHE

### MARIAGE 2021

12/06/2021 : Aurélie EXBRAYAT et Renaud CONSTANT

### DÉCÈS 2021

14/01/2021 : Vincent JULIEN  
23/01/2021 : Martine SAVY née DEBORD  
05/05/2021 : Serge PLANET  
15/07/2021 : Marie CAMUS née CHERRIER

Oeuvres réalisées par les enfants de l'école dans le cadre des TAP,  
exposées dans la cour de la mairie.

